

VEILLE ÉCONOMIQUE

Le chômage et son évolution
dans les zones d'emploi du Grand-Est et dans la CUS
entre 1999 et 2006

Programme partenarial

Chef de file : CUS

Equipe projet : Fabienne Vigneron (*chef de projet*), Pierre Lavergne, Pierre Reibel

Janvier 2008 © ADEUS

L'agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise
9 rue Brûlée BP 47R2 67002 Strasbourg Cedex

INTRODUCTION

La "veille économique" présente les principales caractéristiques économiques du territoire de la CUS et leurs évolutions.

En 2005, des fiches communales ont été réalisées pour toutes les communes de la CUS. Elles avaient pour objet de présenter des données de cadrage économiques (données de référence, revenus des ménages, fiscalité, tissu économique, créations d'établissements, transferts d'établissements, équipement commercial, emploi salarié, marché du travail construction neuve de locaux d'activités et zones d'activités), pour alimenter les réflexions de la CUS.

Depuis 2006, une actualisation de ces données de cadrage est réalisée. Il est proposé dans ce cadre d'effectuer une analyse de différents indicateurs pour affiner la connaissance des principaux phénomènes économiques et comparer les caractéristiques et évolutions économiques des territoires de la CUS et du Bas-Rhin en lien avec des éléments de conjoncture nationale.

Cette note analyse le chômage et son évolution dans les zones d'emploi du Grand-Est et dans la Communauté Urbaine de Strasbourg en 2006 (date de référence dans les fiches communales publiées en 2007), avec une évolution depuis 1999.

MÉTHODOLOGIE

Deux sources de données provenant de l'INSEE ont été exploitées dans cette note.

- **Les données de Chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT), disponibles seulement par zone d'emploi**

Pour le taux de chômage par zone d'emploi, l'INSEE applique une méthode d'estimation identique à celle mise en oeuvre pour le calcul des taux de chômage départementaux ou régionaux. Cette méthode renforce la cohérence entre les différents niveaux géographiques, pour le numérateur comme pour le dénominateur.

Au numérateur du taux de chômage figure l'estimation du nombre de chômeurs, au sens du BIT ; au dénominateur, la population active estimée au lieu de résidence (actifs ayant un emploi et chômeurs).

L'enquête sur l'emploi, réalisée chaque année par l'INSEE, est la seule source statistique qui permette de mesurer le chômage suivant une définition conforme aux normes internationales, permettant des comparaisons dans le temps et dans l'espace.

D'après la définition du BIT, trois conditions sont nécessaires pour être classé comme chômeur :

- être sans travail, c'est-à-dire ni pourvu d'un emploi salarié ni d'un emploi non salarié ;
- être disponible immédiatement pour travailler sur un emploi salarié ou non salarié ;
- être à la recherche d'un travail.

Cette définition ne fait référence à aucun critère d'ordre juridique ou institutionnel, telle que la perception d'allocation ou l'inscription dans un service officiel de placement. Mais elle prend en compte la situation de fait de la personne pendant une semaine dite de référence.

Pour être comptabilisé comme chômeur au sens du BIT, il faut «ne pas avoir travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours de la semaine de référence».

Afin d'approcher au plus près ce concept de chômage au sens du BIT, on localise le chômage par zone d'emploi à l'aide des trois premières catégories de DEF¹, en se limitant aux demandeurs qui n'ont exercé aucune activité, même réduite, dans le mois. On retient ainsi les DEF 1, 2 ou 3 hors activité réduite.

La catégorie de DEF est liée au type d'emploi recherché : emploi à durée indéterminée à temps plein (catégorie 1) ou partiel (catégorie 2), emploi à durée déterminée (catégorie 3).

- **Les données de chômage issues de la DRTEFP² et dénommées DEF, disponibles par commune et zone d'emploi**

Le nombre de demandes d'emploi en fin de mois, ou «DEF», correspond au nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en fin de mois.

Les demandeurs d'emploi sont classés par catégorie selon la nature de l'emploi qu'ils recherchent et leur disponibilité. Ces catégories déterminent leurs droits et leurs obligations. Elles sont définies par arrêté ministériel. Depuis l'arrêté du 5 mai 1995, les demandeurs d'emploi se répartissent ainsi en huit catégories.

Les DEF de catégorie 1 regroupent la grande majorité des demandeurs d'emploi et sont retenues dans notre analyse communale. Seul le nombre de demandeurs et son évolution ont fait l'objet d'analyses sur les périodes disponibles de 1999 à 2006.

Les DEF de catégorie 1 désignent les demandeurs d'emploi à contrat à durée indéterminée, à temps plein, n'ayant pas d'activité réduite au cours du mois ou d'une durée n'excédant pas 78 heures.

1. Demande d'Emploi en Fin de Mois

2. Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

SYNTHÈSE

- L'Alsace affiche un taux de chômage de 7,6 % fin décembre 2006. Il s'élève alors à 8,6 % en France et à 8,7 % dans la zone d'emploi de Strasbourg.
- Entre 2001 et 2005, la région Alsace fut la région de France la plus touchée par l'augmentation de son taux de chômage, bien qu'elle fut longtemps épargnée par ce phénomène. En 2006, les indicateurs de demande d'emploi lui sont à nouveau très favorables avec une baisse de 10% du nombre de chômeurs de catégorie 1, soit 59 647 chômeurs.
- Entre 2000 et 2005, le nombre de chômeurs déclarés n'a cessé de progresser dans la CUS atteignant environ 21 500 actifs fin 2005.
2006 marque une année de rupture avec une baisse importante du chômage nous rapprochant des valeurs établies 3 ans auparavant, avec 19 100 chômeurs de catégorie 1.
- 23 communes sur 28 ont vu leur nombre de chômeurs diminuer entre 2005 et 2006. Les baisses les plus importantes (supérieures à 20%) concernent Niederhausbergen, Entzheim, Reichstett, Eckbolsheim, Geispolsheim et Holtzheim. Pourtant, cinq communes ont vu encore leur situation se dégrader légèrement : Vendenheim, Oberhausbergen, Blaesheim, Lampertheim et Lipsheim.
- Sur la période 2005-2006, toutes les catégories de chômeurs sont en baisse dans la CUS. Avec une baisse moyenne de 11% dans la CUS, les chômeurs ayant moins de 25 ans profitent au mieux de la baisse (- 15 %) suivis des chômeurs femmes (- 9 %), des chômeurs longue durée (- 6 %) et enfin des chômeurs de plus de 50 ans (- 4 %).

CONJONCTURE NATIONALE

Depuis le début de 2006, le chômage diminue régulièrement en France, après une légère augmentation en 2005. En moyenne pour l'année 2006, comme en 2005 et en 2004, il s'établit à 8.8 % de la population active pour la France métropolitaine, soit 2,4 millions de personnes.¹

La taux de chômage des femmes recule en 2006 passant de 9.4 % en 2005 à 9 % en 2006, celui des hommes est en légère hausse (8 % en 2005 et 8.1 % en 2006). La part des jeunes chômeurs est également en baisse alors que celle des chômeurs de plus de 50 ans reprend une courbe ascendante.

Enfin, la part des chômeurs longue durée ne cesse d'augmenter depuis 2004, traduisant un phénomène inquiétant en France où l'emploi ne profite pas à toutes les catégories.

1. selon Insee première, N° 1164, novembre 2007

1. LE CHÔMAGE DANS LE GRAND-EST

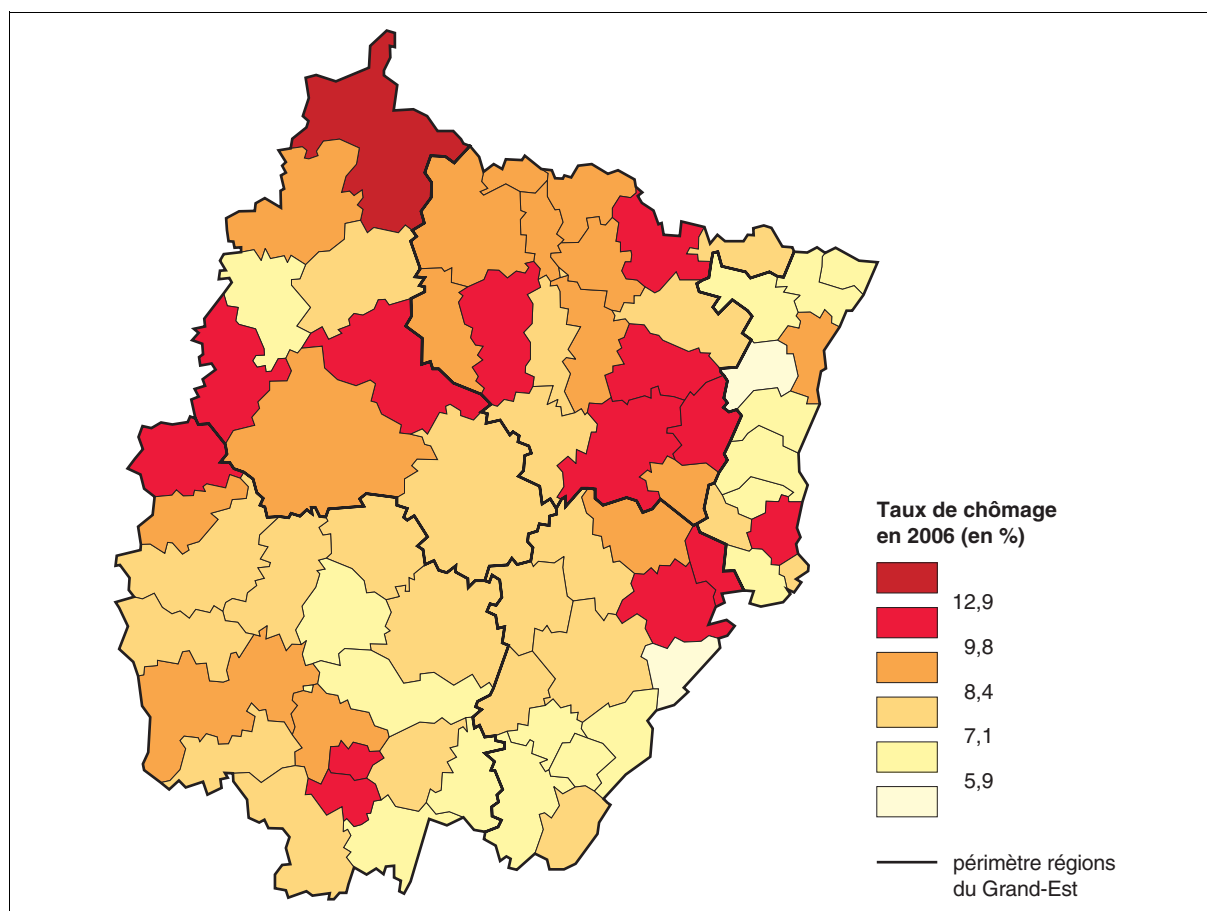
Le taux de chômage en Alsace établi à 5,6 % en 1990 est passé à 7 % en 1999 pour atteindre 7,6 % en décembre 2006 (en baisse depuis fin 2004).

Seule la zone d'emploi de Mulhouse présente un fort taux de chômage d'ailleurs inchangé depuis fin 2005 (11.6 %).

Toutes les zones d'emploi ayant amélioré leur situation depuis un an, notamment Strasbourg avec une baisse de 0.6 points (9.2 % fin 2006). Les zones d'emploi de Thann-Cernay et St Louis se situent respectivement à 7.5 % et 7.2 %.

Toutes les autres zones d'emploi se positionnent dans les valeurs les plus basses du grand Est avec des taux inférieurs à 6.9 %. Molsheim-Schirmeck atteignant une performance proche du plein emploi structurel avec un taux de 5.1% (0.6 points en moins par rapport à 2005). Elle se classe en 5ème position des 348 zones d'emploi que compte la France métropolitaine.

CARTE N°1 : Le taux de chômage (au sens du BIT) dans les zones d'emploi du Grand-Est¹

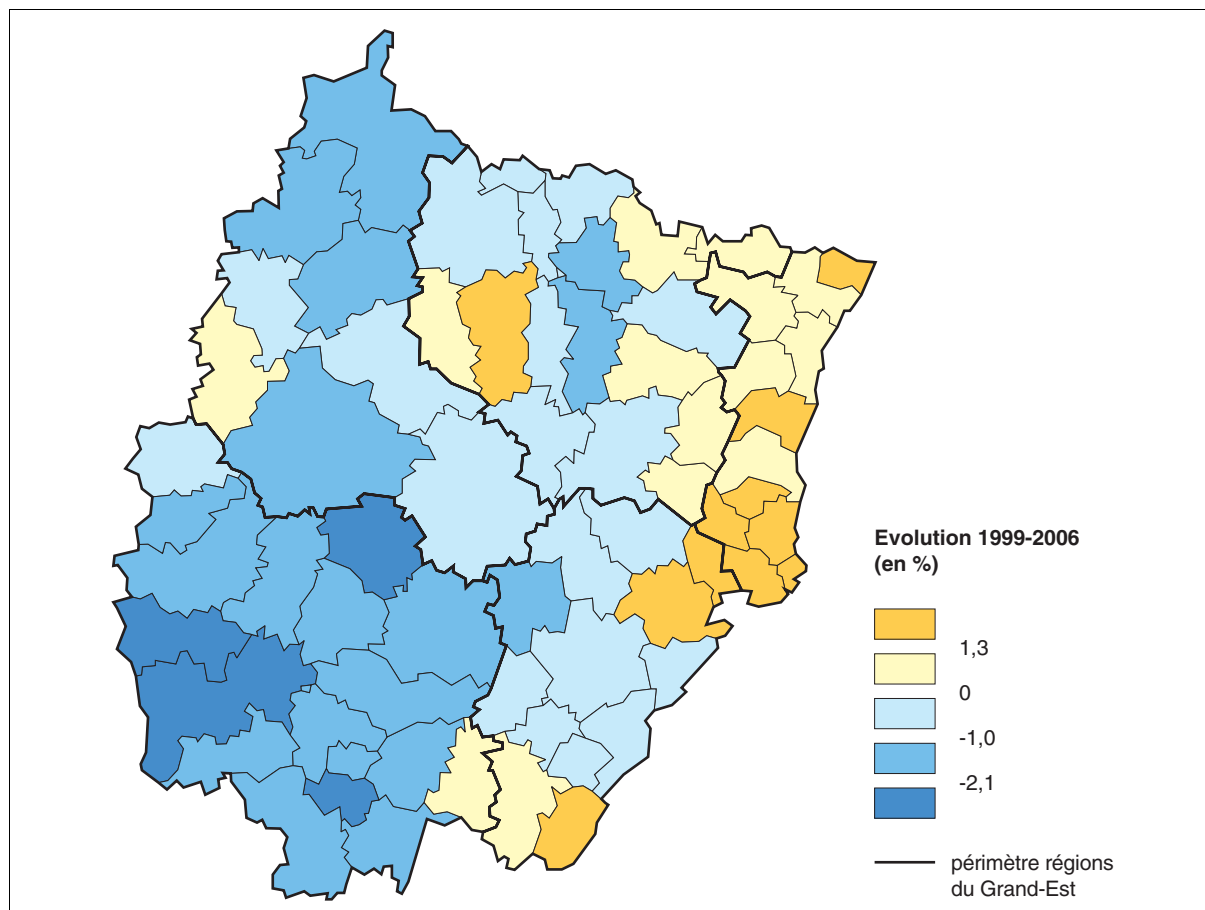


Source : INSEE 2006

1. Le taux de chômage est le rapport (en %) entre une estimation du nombre de chômeurs, au sens du Bureau International du Travail (BIT) et la population active estimée au lieu de résidence. La population active comprend les personnes occupant un emploi et les chômeurs.

Même si les résultats récents des statistiques du chômage traduisent une amélioration de la situation pour les zones d'emplois alsaciennes, l'évolution sur une période longue (1999-2006) fait le constat d'une dégradation relative du phénomène. La montée importante du chômage en Alsace vécue de 2003 à 2005 n'est pas encore compensée.

CARTE N°2 : Evolution du taux de chômage (au sens du BIT) dans les zones d'emploi du Grand-Est entre 1999 et 2006¹

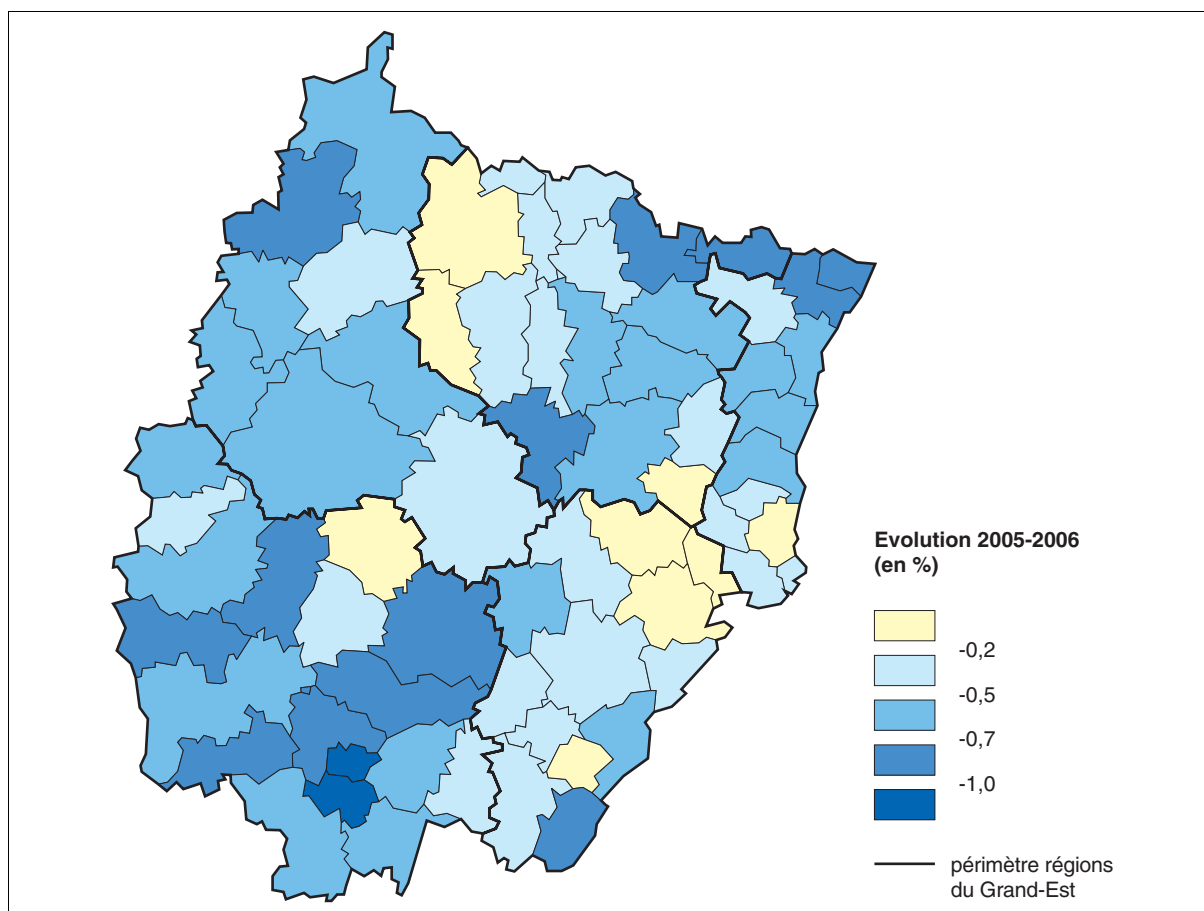


INSEE 1999-2006

Le phénomène de baisse constante du chômage entre 2005 et 2006 est majoritaire dans les zones d'emploi du Grand-Est à quelques exceptions près. La zone d'emploi de Mulhouse voyant sa situation inchangée. Les plus fortes baisses annuelles bénéficient aux zones d'emplois frontalières du Nord avec un effet sans doute favorable pour les travailleurs frontaliers.

1. Le taux de chômage est le rapport (en %) entre une estimation du nombre de chômeurs, au sens du Bureau International du Travail (BIT) et la population active estimée au lieu de résidence. La population active comprend les personnes occupant un emploi et les chômeurs.

CARTE N°3 : Evolution du taux de chômage (au sens du BIT) dans les zones d'emploi du Grand-Est¹
entre 2005 et 2006



INSEE 2005-2006

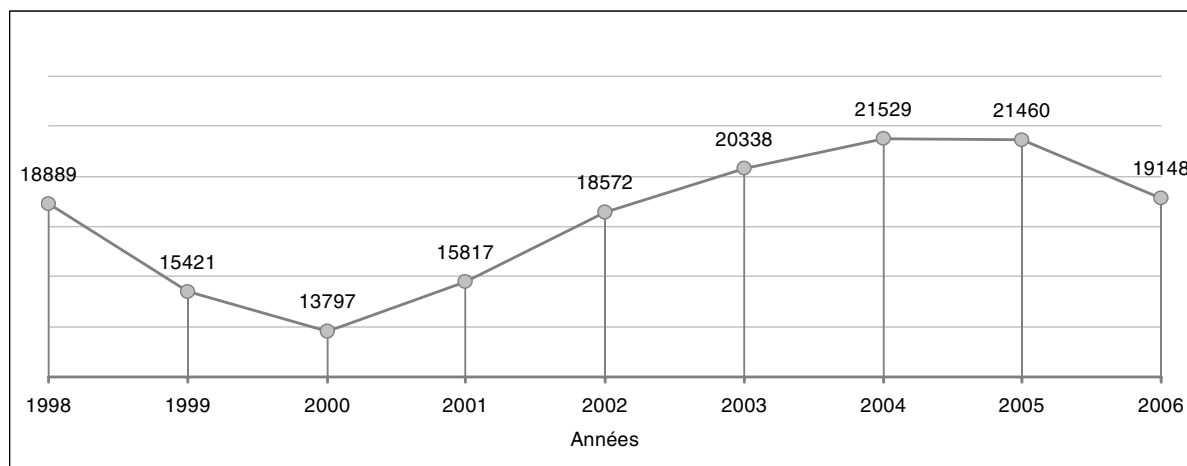
1. Le taux de chômage est le rapport (en %) entre une estimation du nombre de chômeurs, au sens du Bureau International du Travail (BIT) et la population active estimée au lieu de résidence. La population active comprend les personnes occupant un emploi et les chômeurs.

2. LE CHÔMAGE DANS LA CUS

2.1. L'ÉVOLUTION GLOBALE DANS LA CUS

Après une stabilisation du chômage en 2005, la CUS présente une baisse marquée du chômage sur un an. La CUS comptabilisait 21 480 chômeurs en décembre 2005 et en totalise désormais 19 150 en décembre 2006, soit une baisse conséquente de 11 %.

GRAPHIQUE N°1 : Evolution du nombre de chômeurs de 1998 à 2006 (catégorie 1)



Source : INSEE, DEFM 2006

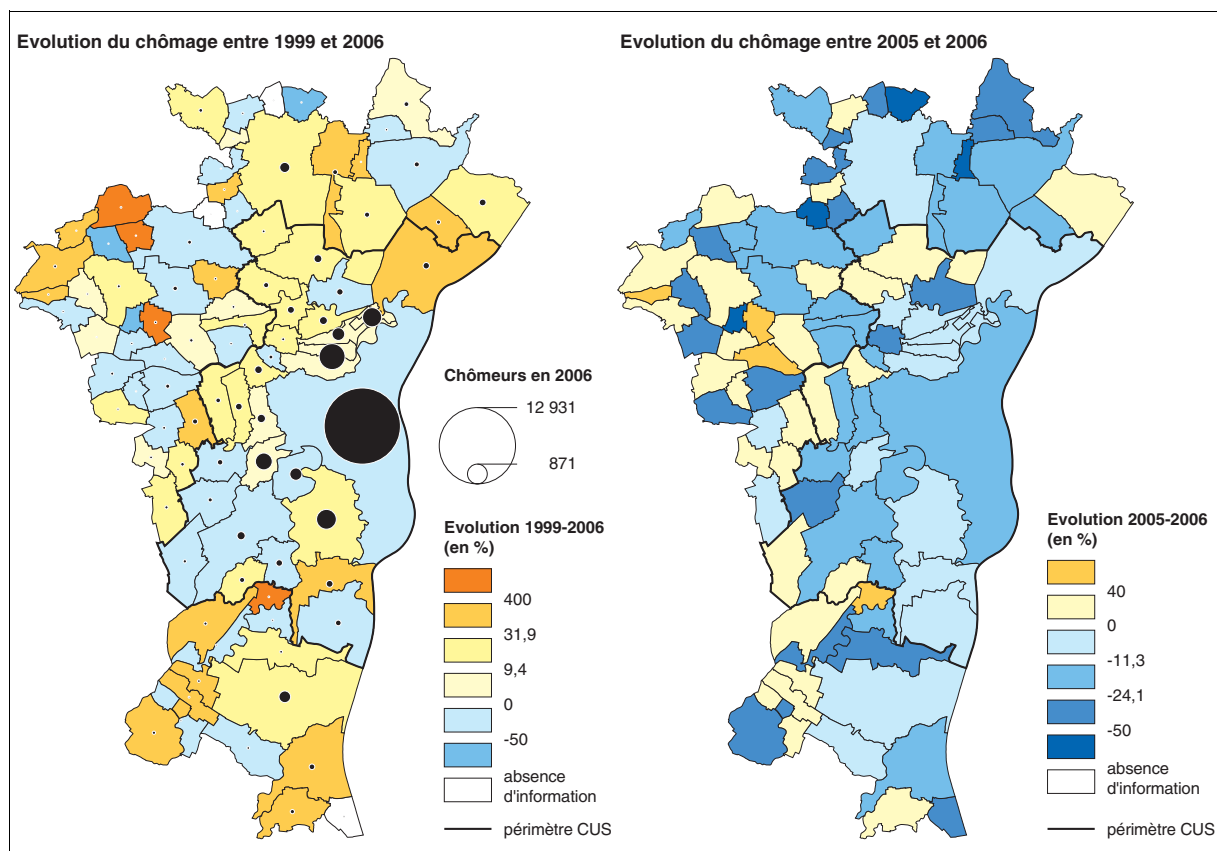
2.2. L'ÉVOLUTION DU CHÔMAGE PAR COMMUNE

Avec 17 400 chômeurs de catégorie 1, Strasbourg et sa première couronne (Schiltigheim, Bischheim, Hoenheim, Illkirch, Ostwald et Lingolsheim) concentrent 91 % des chômeurs de la CUS.

La commune de Strasbourg à elle seule compte deux tiers des chômeurs de la Communauté urbaine, soit 12 930 chômeurs.

Sur la période 1999-2006, toutes les communes de la CUS, à l'exception de Blaesheim, ont relevé une forte progression du nombre de leurs chômeurs. En revanche, la période récente 2005-2006 présente une baisse du nombre de chômeurs sur 22 des 28 communes. Les communes les plus dynamiques dans leur résorption du chômage, si on retient les valeurs absolues et les variations relatives sont Eckbolsheim, Geispolsheim, Ostwald, Strasbourg et Schiltigheim (au delà de - 10 %).

Les 5 communes où le chômage a augmenté entre 2005 et 2006 sont Vendenheim, Oberhausbergen, Blaesheim, Lampertheim et Lipsheim.

CARTE N°4 : Evolution des chômeurs¹

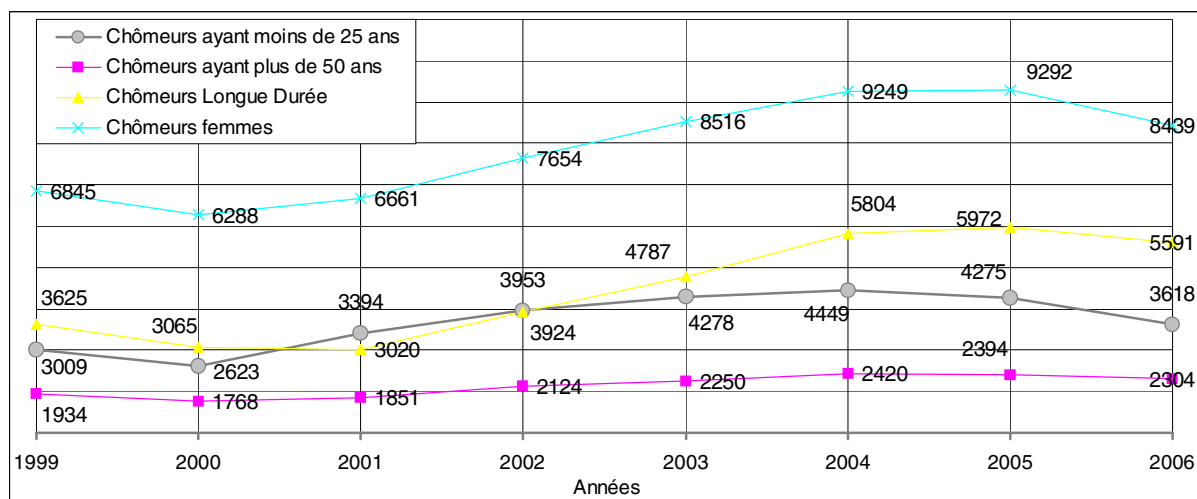
Source : INSEE, DEFM Catégorie 1, 1999-2005-2006

1. Le taux de chômage est le rapport (en %) entre une estimation du nombre de chômeurs, au sens du Bureau International du Travail (BIT) et la population active estimée au lieu de résidence. La population active comprend les personnes occupant un emploi et les chômeurs.

2.3. LES CARACTÉRISTIQUES DES CHÔMEURS DANS LA CUS

Les quatre catégories de chômeurs (femmes, longue durée, moins de 25 ans et plus de 50 ans) connaissent des tendances comparables, à savoir une baisse du nombre de chômeurs de 1999 à 2000, puis une progression continue jusqu'en 2005 et enfin une nouvelle baisse conséquente en 2006.

GRAPHIQUE N°2 : Evolution du nombre de chômeurs de 1999 à 2006 par catégorie dans la CUS



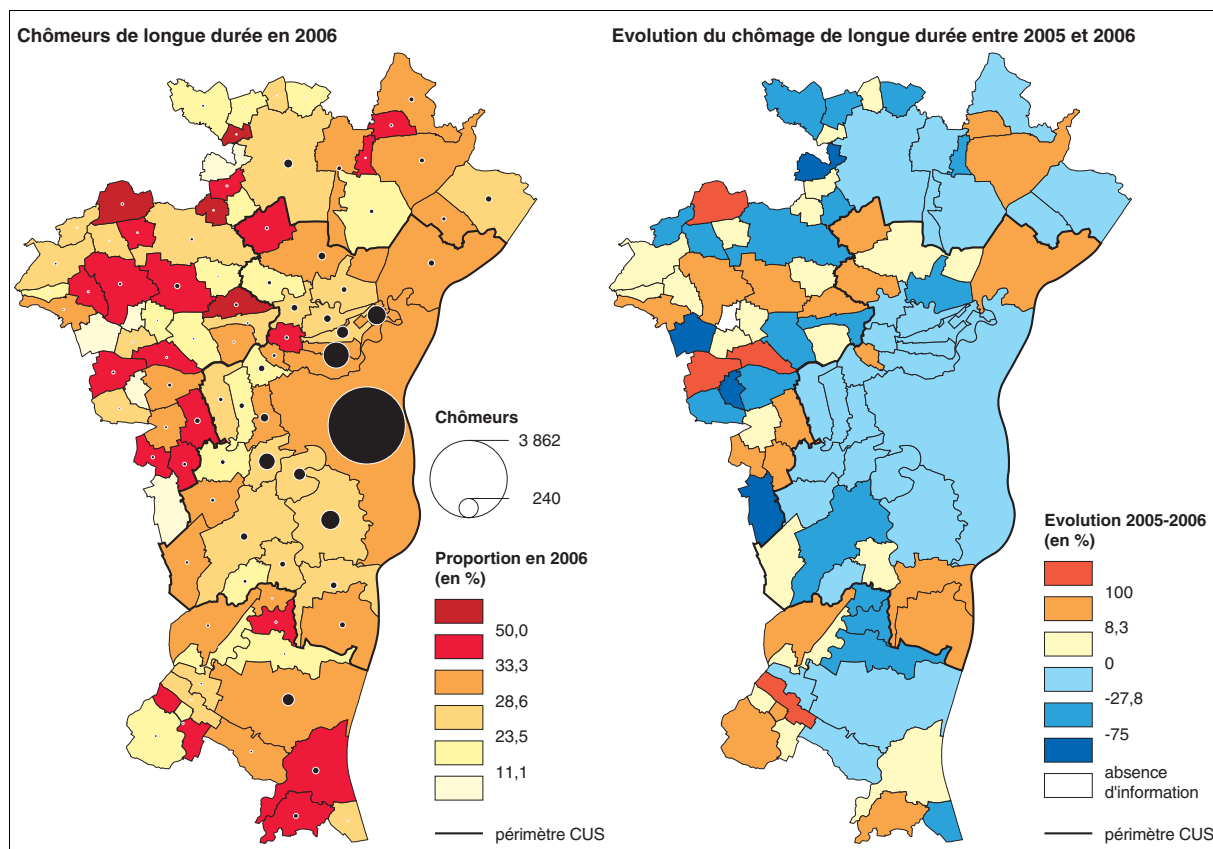
Source : INSEE, DEFM Catégorie 1, 1999-2006

Comme au niveau national, l'amélioration de la situation de l'emploi profite aux chômeurs jeunes et aux chômeurs femmes dans la CUS. Les variations relatives sont respectivement de - 14 % et de - 9 %. Les chômeurs longue durée et chômeurs de plus de 50 ans sont également en baisse mais dans des proportions plus faibles.

2.4. LE CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE

Les chômeurs de longue durée ou personnes en recherche d'un emploi depuis plus d'un an sont en baisse dans la majorité des communes de la CUS sauf sur une bande au Nord (de Lampertheim à La Wantzenau) et au Sud (Fegersheim, Eschau et Plobsheim). L'amélioration du chômage se situe au Sud-Ouest de l'agglomération avec des baisses de plus de 20 %, c'est le cas des communes d'Entzheim, Lipsheim, Holtzheim et Geispolsheim.

CARTE N°5 : Chômage de longue durée, proportion et évolution 2005-2006



Source : INSEE, DEFM Catégorie 1, 2005-2006

Avec 5 600 chômeurs longue durée en décembre 2006, la CUS présente une baisse relative de 6.2 %. Strasbourg suit le même rythme de décroissance pour les chômeurs longue durée.

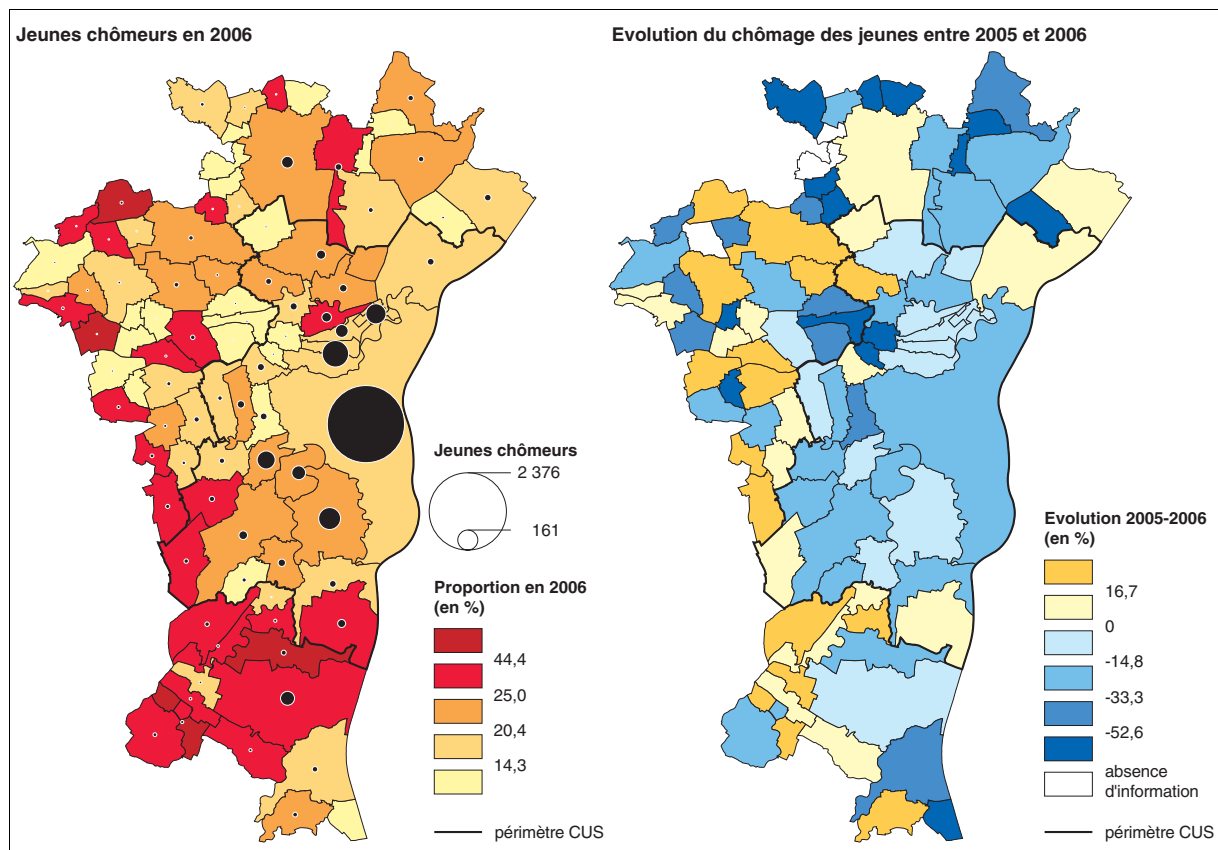
Rappelons que ces derniers représentent 29 % de l'ensemble des chômeurs. Le chômage de longue durée touche principalement les catégories employés et ouvriers et affecte plus les hommes que les femmes. C'est à lui seul un facteur fort de précarité et de pauvreté.

2.5. LES JEUNES CHÔMEURS

Les jeunes de moins de 25 ans en situation de chômage ont baissé de 15 % en un an. En 2006, ils sont au nombre de 3 626 dans la CUS, soit 19 % de l'ensemble des chômeurs comptabilisés.

Cette amélioration est encore plus forte à Strasbourg avec une baisse de plus de 16 % des jeunes chômeurs.

CARTE N°6 : Chômage des jeunes, proportion et évolution 2005-2006



Source : INSEE, DEFM Catégorie 1, 2005-2006

Leur proportion est plus importante en périphérie, et tout particulièrement à Souffelweyersheim, mais aussi Entzheim, Blaesheim et Plobsheim plus au Sud.

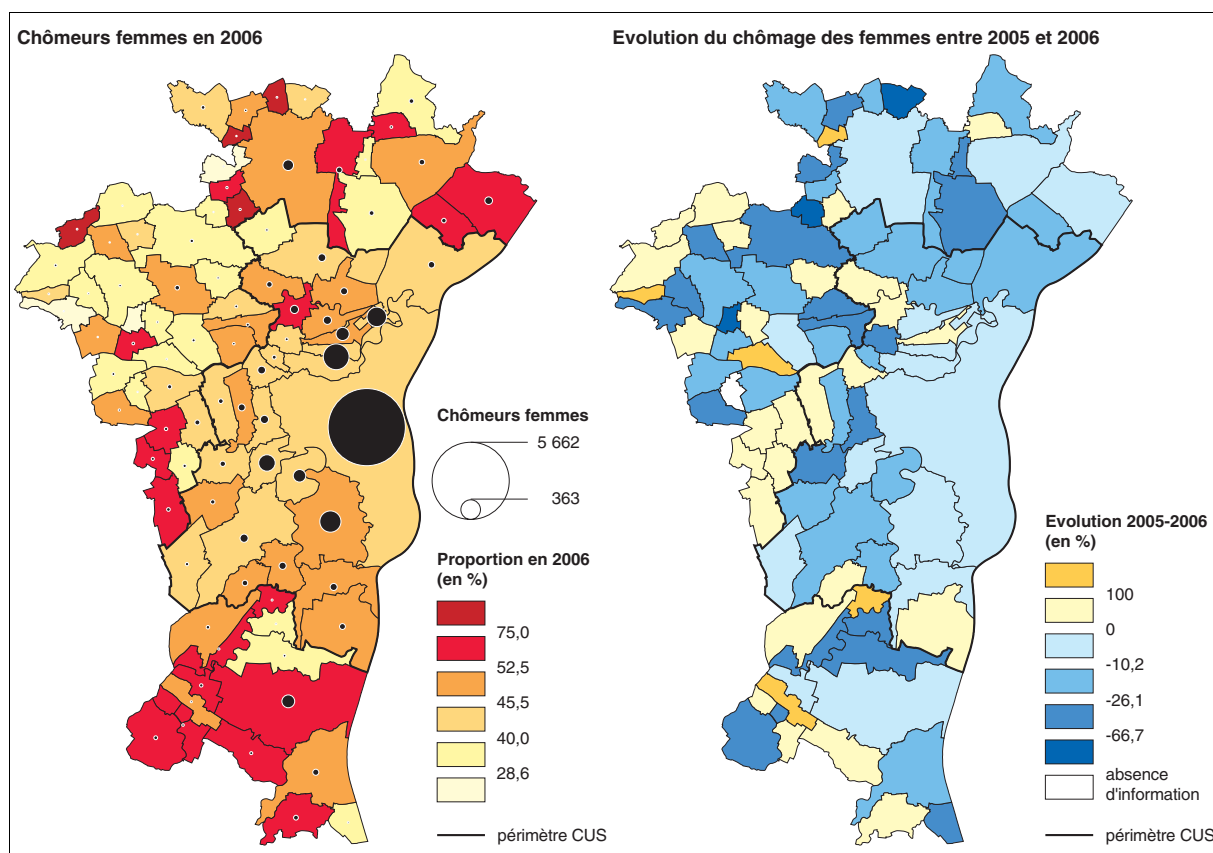
Entre 2005 et 2006, la tendance est à la baisse presque généralisée des jeunes chômeurs dans la CUS (23 communes sur 28). On retiendra les baisses remarquables à l'Ouest des communes de Mittelhausbergen et Niederhausbergen.

2.6. LE CHÔMAGE DES FEMMES

Les femmes représentent à elles seules 44 % de l'ensemble des chômeurs en décembre 2006. Les femmes au chômage étaient 9 292 en 2005 et sont désormais 8 450 en 2006, soit une diminution de 9 %.

Le chômage des femmes est réparti assez uniformément dans les communes de la CUS. Bien que Mundolsheim présente une proportion de femmes au chômage plus importante (59 %) Les proportions de femmes au chômage atteignant des pourcentages assez critiques se situent à la frange de la zone d'emploi, notamment au Nord et au Sud des limites de la CUS.

CARTE N°7 : Chômage des femmes, proportion et évolution 2005-2006



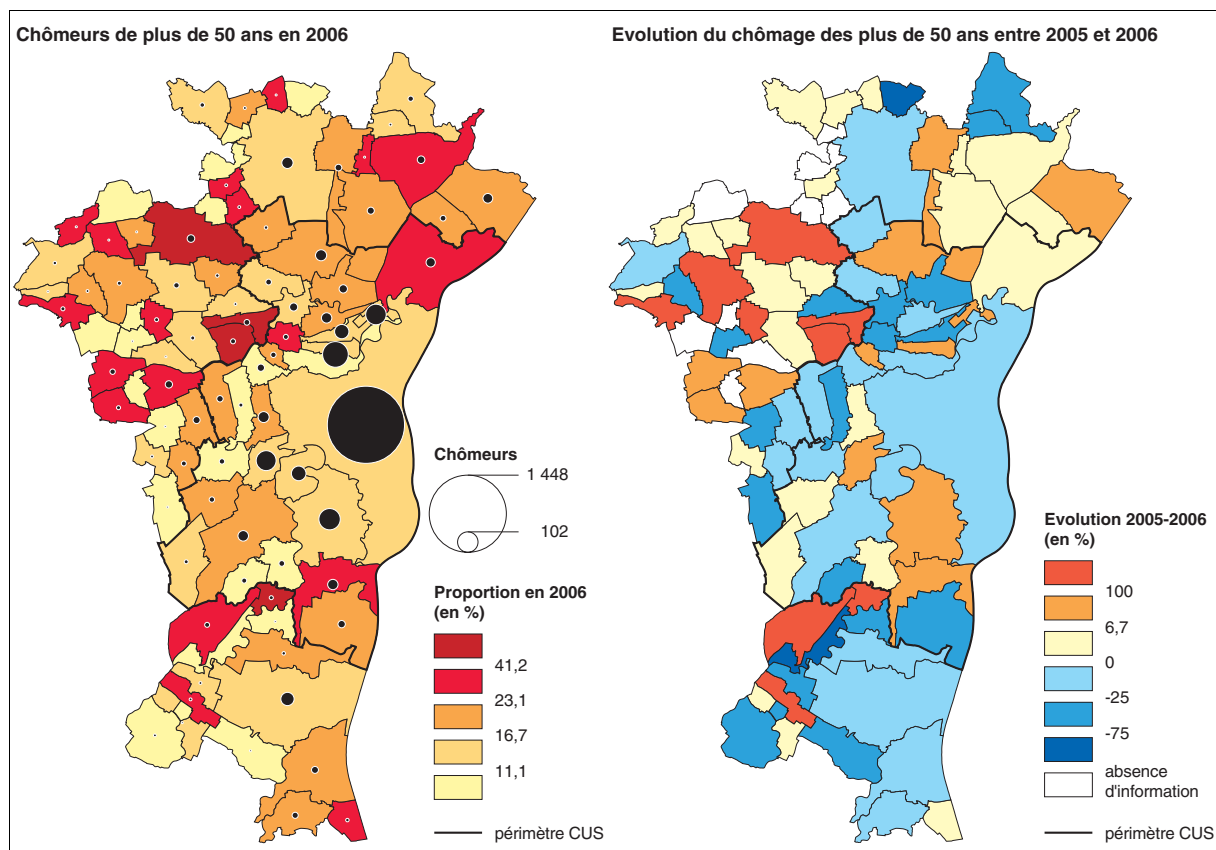
INSEE, DEFM Catégorie 1, 2005-2006

La baisse du chômage féminin se constate dans la majeure partie des communes de la CUS entre 2005 et 2006. Ces baisses pouvant atteindre des records notamment à Niederhausbergen et Holtzheim (au delà de - 30 %). Trois communes restent dans une situation de dégradation du chômage des femmes, Mundolsheim, Hoenheim et Oberhausbergen (augmentation supérieure à 14.5 %).

2.7. LE CHÔMAGE DES PLUS DE 50 ANS

Les personnes de plus de 50 ans au chômage représentent 2 308 actifs en 2006, soit plus d'un chômeur sur huit dans la CUS. Depuis 2005, leur baisse est moindre comparée aux autres catégories avec 3.6 % de chômeurs en moins. A Strasbourg, nous constatons peu d'améliorations, cette catégorie ayant diminué de seulement 1.2 %.

CARTE N°8 : Chômage des plus de 50 ans, proportion et évolution 2005-2006



INSEE, DEFM Catégorie 1, 2005-2006

Les chômeurs de plus de 50 ans restent nombreux à la Wantzenau, Niederhausbergen et Eschau. C'est bien la catégorie qui profite le moins de la baisse du chômage avec des augmentations dans la première couronne Strasbourgeoise : La Wantzenau, Bischheim, Eckbolsheim, Lingolsheim mais aussi Illkirch-graffenstaden pour ne citer que les grandes communes.